

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
13 juillet 2023
n° 26 / 8003^e
pages 1305 à 1352



ÉDITORIAL

1305 Au temps des justiciers, *Maxime Barba*

ACTUALITÉS

- 1308 Transport routier (force majeure) : blocage par un barrage routier
- 1310 Vente (vice caché) : présomption irréfragable de connaissance
- 1310 Produit défectueux (responsabilité) : prescription de l'action en réparation
- 1312 Construction (démolition-reconstruction) : contrôle de proportionnalité
- 1314 Peine (interdiction du territoire) : inconstitutionnalité du régime
- 1315 Sport (football féminin) : maintien de l'interdiction du port du hijab
- 1319 Pension d'invalidité (portée) : réparation du préjudice fonctionnel permanent

POINT DE VUE

1321 Divorcer dans une gare, *Xavier Labbé*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1331 **Panorama** : Baux commerciaux, *Marie-Pierre Dumont*
- 1340 **Notes** : La stipulation d'une durée et le cautionnement de dettes présentes, *note sous Com. 1^{er} juin 2023, Jérôme François*
- 1344 Absence de publicité de l'audience : chasse le grief par la porte..., *note sous Crim. 15 mars 2023, Simon Husser*
- 1347 La préemption-substitution : l'épreuve du droit de préemption subsidiaire du locataire d'habitation, *note sous Civ. 3^e, 1^{er} mars 2023, Franck Roussel*

ENTRETIEN

1352 Stéphane Detraz – Plan de lutte contre la fraude fiscale :
place de la répression pénale

Lefebvre Dalloz

DA|LOZ



Version numérique incluse*



322326



9 782993 223260

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
STÉPHANE DURET
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maeïlle HARSCOÛËT DE KERAVAL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUITBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1 016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juillet 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié

dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0 %

Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Maxime Barba

1305

Au temps des justiciers



ACTUALITÉS

1308

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (prêt) : disposition impérative du droit national, *CJUE 6 juill. 2023*

Contrat d'affaires

Transport routier (force majeure) : blocage par un barrage routier, *Com. 5 juill. 2023*

Transport aérien (accident) : lésions corporelles après premiers soins, *CJUE 6 juill. 2023*

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (droit de préemption) : exclusion des locaux à usage industriel, *Civ. 3^e, 29 juin 2023*

Bail commercial (résiliation) : défaut d'entretien du local par le bailleur, *Civ. 3^e, 6 juill. 2023*

Bail commercial (crise sanitaire) : mesures conservatoires contre le locataire, *Civ. 3^e, 6 juill. 2023*

1310

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Prescription acquisitive (interruption) : assignation en référé-expertise, *Civ. 3^e, 29 juin 2023*

Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (vice caché) : présomption irréfragable de connaissance, *Com. 5 juill. 2023*

Vente (garantie d'éviction) : préjudice causé par une servitude occulte, *Civ. 3^e, 6 juill. 2023*

Produit défectueux (responsabilité) : prescription de l'action en réparation, *Civ. 1^{er}, 5 juill. 2023*

Préjudice (réparation) : assistance par une tierce personne, *Civ. 2^e, 6 juill. 2023*

Assurance (fausse déclaration) : police garantissant plusieurs risques, *Civ. 2^e, 6 juill. 2023*

Famille-Personne-Succession

Indivision (dépense) : remboursement anticipé d'un emprunt, *Civ. 1^{er}, avis, 5 juill. 2023*

1311

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Sous-traitance (défaut de caution) : action en nullité du sous-traité, *Civ. 3^e, 6 juill. 2023*

Construction (démolition-reconstruction) : contrôle de proportionnalité, *Civ. 3^e, 6 juill. 2023*

Copropriété

Assemblée générale (procès-verbal) : date de la notification, *Civ. 3^e, 29 juin 2023*

1313

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles (contrôle) : pouvoirs d'une autorité de concurrence nationale, *CJUE 4 juill. 2023*

1314

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Détention provisoire (renvoi de cour d'assises) : constitutionnalité sous réserve du régime, *Cons. const. 7 juill. 2023*

Peine (interdiction du territoire) : inconstitutionnalité du régime, *Cons. const. 7 juill. 2023*

Mandat d'arrêt européen (émission) : défaut de qualité de l'autorité judiciaire, *CJUE 6 juill. 2023*

1315

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Sport (football féminin) : maintien de l'interdiction du port du hijab, *CE 29 juin 2023*

Fiscalité

Douane (visite domiciliaire) : recours de l'occupant d'un navire, *Com. 5 juill. 2023*

Santé publique

Covid-19 (obligation vaccinale) : suspension du contrat de travail, *Soc. 5 juill. 2023*

Hospitalisation d'office (mainlevée) : personne majeure protégée, *Civ. 1^{er}, 5 juill. 2023*

1317

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Entretien professionnel : même date que l'entretien d'évaluation, *Soc. 5 juill. 2023*

Inaptitude du salarié (reclassement) : périmètre de l'obligation, *Soc. 5 juill. 2023*

Inaptitude du salarié (reclassement) : date de naissance de l'obligation, *Soc. 5 juill. 2023*

Inaptitude du salarié (licenciement) : inexécution du préavis sans indemnité, *Soc. 5 juill. 2023*

Sécurité sociale

Pension d'invalidité (portée) : réparation du préjudice fonctionnel permanent, *Civ. 2^e, 6 juill. 2023*

1319

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (matière matrimoniale) : résidence habituelle du demandeur, *CJUE 6 juill. 2023*

Profession juridique et judiciaire

Avocat (honoraires) : activité de mandataire en transaction immobilière, *Civ. 2^e, 6 juill. 2023*



POINT DE VUE

1321 Divorcer dans une gare
par Xavier Labbé



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1323 Le champ contractuel
par Benoît Chaffois

PANORAMA

1331 Baux commerciaux
mai 2022 – mai 2023
par Marie-Pierre Dumont

NOTES

1340 La stipulation d'une durée et le cautionnement
de dettes présentes, *note sous Com. 1^{er} juin 2023*
par Jérôme François

1344 Absence de publicité de l'audience : chassez le grief
par la porte..., *note sous Crim. 15 mars 2023*
par Simon Husser

1347 La préemption-substitution : l'épreuve du droit
de préemption subsidiaire du locataire d'habitation,
note sous Civ. 3^e, 1^{er} mars 2023
par Franck Rousse!

**Le prochain numéro du Recueil
paraîtra le 27 juillet 2023**



ENTRETIEN

1352 Stéphane Detraz – Plan de lutte contre la
fraude fiscale : place de la répression pénale

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr**